



La lettre académique

Hygiène & Sécurité

De la FSU Aquitaine

FSU Aquitaine H & S
138 Rue de Pessac
33000 BORDEAUX
hetsfsu.aquitaine@voila.fr

2007-2008

N° 1

Edito:

Chers collègues

La délégation FSU au CHSA est heureuse de vous proposer le premier numéro de la Lettre académique Hygiène et Sécurité de la FSU Aquitaine. Nous espérons qu'elle sera le début d'une longue aventure.

Cette lettre se veut le relais de toutes les propositions de la FSU et de ces syndicats. Elle ne doit pas être exclusive à l'Éducation Nationale. Elle est ouverte à l'enseignement agricole, à la culture, à l'environnement,

J'espère que cette première lettre vous plaira et quelle vous donnera l'envie d'y participer par vos contributions.

Les termes "Hygiène et Sécurité" sont assez restrictifs car on oublie trop souvent les conditions de travail de tous les personnels.

Il est important que tous les syndiqués de la FSU s'emparent de ce domaine. Parlez aujourd'hui d'hygiène et sécurité, c'est nous assurer les meilleures conditions de vie professionnelle et personnelle. Le meilleur exemple de négligences est le dossier de l'amiante.

Le chantier est vaste et multiple:

- accident de travail
- reconnaissance des maladies professionnelles
- les risques psychosociaux (harcèlement moral ou physique,...)

L'élaboration du document unique dans nos établissements est un premier pas vers cette démarche.



Patrick FAURENS

Responsable de la délégation FSU au CHSA.

Sommaire:

Édito

Compte rendu CHSA du 03/12/07

Compte rendu du CHSD Gironde du 05/12/07

Enquête académique Hygiène et Sécurité Académique

p1

p2

p3



Compte Rendu du Comité Hygiène et Sécurité Académique du 03 décembre 2007

Le dispositif H et S se met en place petit à petit dans notre académie. Après des années d'intervention de la FSU, nous notons avec satisfaction que les problèmes psychosociaux sont enfin reconnus. La médecine voit ses moyens légèrement augmentés. On passe de 1,5 à 2,5 postes mais on est encore loin des 15 postes nécessaires. On note encore dans notre administration une confusion entre l'Hygiène et la Sécurité qui concerne les conditions de travail des salariés et les autres problèmes d'hygiène et de sécurité qui concernent plus largement les élèves ou l'accueil du public. Nous avons approuvé le programme pluriannuel mais il se heurte à l'absence de moyens spécifiques H et S.

Le dernier CHSA de l'année civile a été le moment de faire le point sur le bilan de l'année scolaire passée et sur le début de la nouvelle (1er trimestre).

Comités Hygiène et Sécurité: (CHS)

Les CHS se tiennent. L'académique (CHSA) a trouvé son rythme, 2 réunions par an. Dans les départements (CHSD) on a de tout. Les changements d'IA (40, 47 et 64) n'ont pas amélioré la situation:

- 2 CHSD pour le 33 et 47
- 1 seul CHSD pour le 24 et 40. Les IA 40 et 47 ont réussi à tenir leur CHSD avant de partir.
- Rien dans le 64.

Dans les Pyrénées Atlantiques, c'est morte plaines coté Hygiène et Sécurité. Le recteur nous a affirmé implicitement que c'était la faute des organisations syndicales car elles n'ont pas favorisé la préparation de la rentrée. L'IA n'a donc pas eu le temps de s'occuper du CHSD. Chacun appréciera.

La politique rectorale est de vouloir compartimenter le suivi « Hygiène et Sécurité » au niveau académique (CHSA) pour le 2nd degré et au niveau départemental (CHSD) pour le 1^{er} degré avec les liens Rectorat – Région et IA - Mairies.

La FSU dénonce ce saucissonnage faussement rationnel car les collègues font partie du 2nd degré et sont gérés par les départements. On doit pouvoir discuter 2nd degré aussi bien en CHSA qu'en CHSD. Il est bon que l'on puisse aussi parler du 1^{er} degré en CHSA car c'est l'occasion de faire la synthèse académique des pratiques départementales.

La FSU doit s'investir à travers ses militants en s'adaptant à ces nouvelles contraintes, plus de collègues du 1^{er} degré doivent s'investir dans les CHSD.

Coté ACMO:

L'ACMO académique bénéficie depuis la rentrée 2007 d'un temps complet ce qui devrait améliorer la situation. C'est ce que demandait la FSU.

Au niveau départemental, le problème de la décentralisation se ressent. Seuls le 33 et le 47 ont un ACMO départemental. Dans les établissements, c'est la Bérézina.

Il est important que la FSU joue son rôle dans les départements et les établissements afin d'obliger la tenue des CHSD ou CHS d'établissement et la nomination d'ACMO à tous les niveaux avec des moyens en temps pour assurer leur mission. Il est scandaleux que cela puisse être envisagé en dilettante.

Document unique.

Autre grand chantier de notre académie, c'est la généralisation du document unique. C'est un vaste programme. Là aussi, il est important que des militants FSU s'associent à la rédaction du document unique. Mais peut-être vous demandez-vous ce qu'est le document unique, preuve alors est faite de nos carences syndicales. Le document unique est souvent présenté par les chefs d'établissement comme une vaste usine à gaz dont personne ne comprend rien. Il s'agit avant tout dans un établissement de recenser poste par poste tous les risques professionnels encourus par les personnels dans l'exercice de leur profession et d'essayer d'apporter des solutions. On comprend alors pourquoi certains chefs ne veulent pas que des choses se sachent. Ce sont nos futures conditions de travail qui en dépendent.

Alors retrouvons nous les manches et au boulot!

PPMS (Plan de Prévention et de Mise en Sécurité contre les risques majeurs):

Les PPMS ne sont pas non plus beaucoup plus abordés. Seul le Lot et Garonne est précurseur dans ce domaine. Il s'agit de définir un Plan de Prévention dans nos établissements (1^{er} et 2nd degré) face aux risques majeurs civils (incendie forestier, tremblement de terre, inondation, tempête, risque chimique, accident nucléaire,...) encourus sur la commune de nos établissements. C'est un domaine qui ne concerne pas uniquement l'Éducation Nationale mais tout le monde. Ce sont les Préfets et les municipalités qui ont en charge le recensement, qui n'a pas été effectué partout.

Le Recteur a missionné une personne pour la mise en place des PPMS pour les départements de la Dordogne et de la Gironde. Il s'agit de l'ancienne conseillère technique H et S de l'IA 47.

Si rien n'est fait, nous devons jouer notre rôle, il en va de la sécurité de tous dans nos établissements et chez nous. N'oublions pas que le nuage de Tchernobyl ne s'est pas arrêté à nos frontières. Il y a eu et il y aura des conséquences encore pour des décennies.

Patrick FAURENS
pour la délégation FSU au CHSA



CTPD Gironde

18 décembre 2007

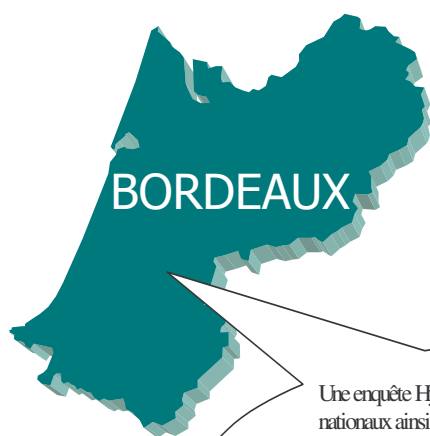
Santé des personnels de l'éducation Nationale:

440 accidents du travail en Gironde en 2006

Les problèmes d'Hygiène et sécurité au travail n'épargnent pas l'Education Nationale. Le comité d'hygiène et sécurité départemental (CHSD) de la Gironde s'est réuni le 18 décembre 2007. Il a notamment fait le point sur les accidents du travail dans l'Education Nationale pour l'année 2006 :

- 440 accidents du travail dont 70 de trajet.
- 4805 journées d'arrêts de travail consécutifs aux accidents de 2006 auxquels il faut ajouter 4259 jours occasionnés par les suites des accidents des années antérieures. Soit 9064 jours d'arrêts, soit, selon les catégories des personnels concernés, entre 40 et 60 équivalents temps pleins.

Les représentants de la FSU ont rappelé que derrière ces chiffres, il y avait la souffrance de collègues blessés: 36 incapacités permanentes dont 6 supérieures à 10%.



Une enquête Hygiène et sécurité académique a été envoyée aux syndicats nationaux ainsi qu'à leurs sections départementales. Nous avons besoin d'avoir les coordonnées téléphoniques et mails fiables! Il s'agit pour nous de mettre en place un maillage de terrain à tous les niveaux H et S de la FSU afin de pouvoir effectuer des échanges d'informations et de points de vue.

La délégation FSU au CHSA

DES CARENCES A LA CHAINE

Le CHSD a également abordé plusieurs questions pour lesquelles le constat est le même: les besoins de prévention sont considérables, la réponse de l'administration est indigente:

- troubles psychosociaux: stress, conflit, violence, harcèlement, pratiques addictives.... Nous avons rappelé l'insuffisance, voire l'absence de prévention dans ces domaines. L'administration n'intervient que quand les crises sont avancées et les dégâts importants.
- risques liés à l'amiante, aux produits dangereux, chimiques, cancérigènes, mutagènes ou toxiques, l'aménagement des postes de travail pour les personnels handicapés...
- d'UN médecin du travail pour les 45000 salariés de notre académie, nous sommes passés à DEUX. Nous avons doublé le nombre!
- La loi impose que chaque établissement recueille l'analyse des risques liés au travail dans un " Document Unique " : 88% des établissements ne l'ont pas fait faute de moyens !
- Les textes prévoient que chaque établissement réunisse sa commission d'hygiène et sécurité et dispose d'un ACOMO (agent chargé de la mise en oeuvre de l'hygiène et la sécurité des conditions de travail): 70% n'ont pas d'ACMO, 77% n'ont pas de CHS.

Les élus de la FSU ont aggravé ce constat de carence en témoignant que bien souvent les nominations d'ACMO sont formelles et les réunions des CHS existantes fort rares.

INTERVENIR EST UNE NECESSITE

L'Education Nationale doit protéger ses personnels. Elle doit se donner les moyens matériels et humains d'appliquer les lois sur la sécurité au travail. Les élus de la FSU, dans les instances nationales, départementales et académiques défendent ces positions. Dans les établissements exigez que les CHS soient constituées et se réunissent. Signalez tous les problèmes à la section départementale de la FSU pour que nous les soumettions au CHSD.